



**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 OCTOBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 9 octobre à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint-Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,

Mme RIVIERE M., Mrs GRENON J.C, GAILLARD G., MACHEFERT P., MAYAU D., Vice-Présidents,
Mmes. BARRET M.H., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S., SIGNAT L., BOURSIQUOT N., SCHNEIDER C., TURGNE D. Mrs FRANÇOIS D., GACHET P., LOUVET C, STAUDER J.D, GANDAUBER G., MICHAUD J., RAFFE, D. LUTARD J., BACHEREAU P., GAILLOT J.P, BERNARD D, MAJEAU S., POCH P., TIREAU D., VIDAL P.

Excusés : Mmes ANDRE L., BOULOUMOU M.C, DUCAYLA C., Mrs DOUBLET M., ROBERT M. (Pouvoir à M. RAFFE D.)

Date de la convocation : 1 octobre 2019

Présents : 28

Secrétaire de séance : Monique RIVIERE

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET COMMUNES EN FAVEUR DE L'ENFANCE.

Association Familles Rurales (ALSH Les Petites Canailles) : 4 390.08 €

Association TOM POUCE : 16 863 €

Mairie Nieul-Lès-Saintes : 33 753 €

Association Tribu de Nava : 2 500 €

Sivos Port d'Envaux/Crazannes : 2 222 €

SOLCANPO : 120.89 €

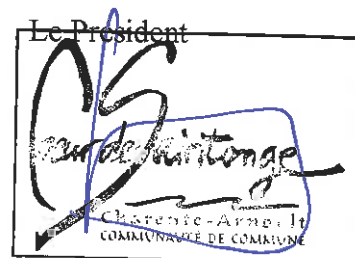
Adopté à l'unanimité.

A Saint Porchaire, le 09 octobre 2019

REÇU

17 OCT. 2019

Sous-Préfecture
de SAINTES



Sylvain BARREAUD



**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 OCTOBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 9 octobre à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint-Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,

Mme RIVIERE M., Mrs GRENON J.C, GAILLARD G., MACHEFERT P., MAYAU D., Vice-Présidents.
Mmes. BARRET M.H., GUIBERTEAU C., BOURSQUOT S., SIGNAT L, BOURSQUOT N., SCHNEIDER C., TURGNE D. Mrs FRANÇOIS D., GACHET P., LOUVET C, STAUDER J.D, GANDAUBER G., MICHAUD J., RAFFE, D. LUTARD J., BACHEREAU P., GAILLOT J.P, BERNARD D, MAJEAU S., POCH P., TIREAU D., VIDAL P.

Excusés : Mmes ANDRE L., BOULOUMOU M.C, DUCAYLA C., Mrs DOUBLET M., ROBERT M. (Pouvoir à M. RAFFE D.)

Date de la convocation : 1 octobre 2019

Présents : 28

Secrétaire de séance : Monique RIVIERE

TOURISME : CONVENTION SI ABBAYE DE TRIZAY.

Dans le cadre de l'exercice de la compétence Tourisme de la CdC, Monsieur le Président sollicite l'autorisation des élus pour signer et appliquer les modalités de la convention d'objectifs et de moyens 2019 avec l'Abbaye de Trizay, pour une somme totale de 40 000 €.

Adopté à l'unanimité.

A Saint Porchaire, le 09 octobre 2019

REÇU
17 OCT. 2019
Sous-Préfecture
de SAINTES

Le Président

Sylvain BARREAUD



**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 OCTOBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 9 octobre à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint-Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,

Mme RIVIERE M., Mrs GRENON J.C, GAILLARD G., MACHEFERT P., MAYAU D., Vice-Présidents,
Mmes. BARRET MH., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S., SIGNAT L, BOURSIQUOT N., SCHNEIDER C., TURGNE D. Mrs FRANÇOIS D., GACHET P., LOUVET C, STAUDER J.D, GANDAUBER G., MICHAUD J., RAFFE, D. LUTARD J., BACHEREAU P., GAILLOT J.P, BERNARD D, MAJEAU S., POCH P., TIREAU D., VIDAL P.

Excusés : Mmes ANDRE L., BOULOUMOU M.C, DUCAYLA C., Mrs DOUBLET M., ROBERT M. (Pouvoir à M. RAFFE D.)

Date de la convocation : 1 octobre 2019

Présents : 28

Secrétaire de séance : Monique RIVIERE

TOURISME : CONVENTION COMMUNE DE PORT D'ENVAUX.

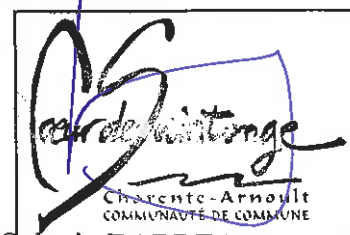
Dans le cadre de l'exercice de la compétence Tourisme de la CdC, Monsieur le Président sollicite l'autorisation des élus pour signer et appliquer les modalités de la convention 2019 avec la commune de Port d'Envaux, à savoir compenser la mise à disposition d'un agent pour l'accueil saisonnier touristique pour une somme totale de 2 598 €.

Adopté à l'unanimité.

A Saint Porchaire, le 09 octobre 2019

REÇU
17 OCT. 2019
Sous-Préfecture
de SAINTES

Le Président



Sylvain BARREAUD



**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 OCTOBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 9 octobre à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint-Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,

Mme RIVIERE M., Mrs GRENON J.C, GAILLARD G., MACHEFERT P., MAYAU D., Vice-Présidents,
Mmes. BARRET MH., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S., SIGNAT L, BOURSIQUOT N., SCHNEIDER C., TURGNE D. Mrs FRANÇOIS D., GACHET P., LOUVET C, STAUDER J.D, GANDAUBER G., MICHAUD J., RAFFE, D. LUTARD J., BACHEREAU P., GAILLOT J.P, BERNARD D, MAJEAU S., POCH P., TIREAU D., VIDAL P.

Excusés : Mmes ANDRE L., BOULOUMOU M.C, DUCAYLA C., Mrs DOUBLET M., ROBERT M. (Pouvoir à M. RAFFE D.)

Date de la convocation : 1 octobre 2019

Présents : 28

Secrétaire de séance : Monique RIVIERE

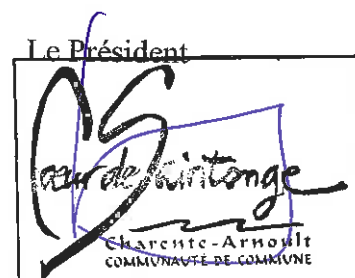
TOURISME : CONVENTION SI PONT L'ABBE D'ARNOULT.

Dans le cadre de l'exercice de la compétence Tourisme de la CdC, Monsieur le Président sollicite l'autorisation des élus pour signer et appliquer les modalités de la convention d'objectifs et de moyens 2019 avec le syndicat d'initiative de Pont l'Abbé d'Arnoult et la commune de Pont l'Abbé d'Arnoult, pour une somme totale de 19 140 € correspondant à 10/12^{ème} de l'année en cours.

Adopté à l'unanimité.

A Saint Porchaire, le 09 octobre 2019

REÇU
17 OCT. 2019
Sous-Préfecture
de SAINTES



Sylvain BARREAUD



REÇU

17 OCT. 2019

Sous-Préfecture
de SAINTES

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 OCTOBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 9 octobre à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint-Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,

Mme RIVIERE M., Mrs GRENON J.C, GAILLARD G., MACHEFERT P., MAYAU D., Vice-Présidents,
Mmes. BARRET MH., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S., SIGNAT L, BOURSIQUOT N., SCHNEIDER C., TURGNE D. Mrs FRANÇOIS D., GACHET P., LOUVET C, STAUDER J.D, GANDAUBER G., MICHAUD J., RAFFE, D. LUTARD J., BACHEREAU P., GAILLOT J.P, BERNARD D, MAJEAU S., POCH P., TIREAU D., VIDAL P.

Excusés : Mmes ANDRE L., BOULOUMOU M.C, DUCAYLA C., Mrs DOUBLET M., ROBERT M. (Pouvoir à M. RAFFE D.)

Date de la convocation : 1 octobre 2019

Présents : 28

Secrétaire de séance : Monique RIVIERE

**ANNULE ET REMPLACE DELIB 103-2018 : PLAN DE FINANCEMENT
HALTE-FLUVIALE DE CRAZANNES**

Considérant la prise de compétence *Tourisme* au 1^{er} janvier 2017 dans le cadre de l'application la loi NOTRe du 7 août 2015,

Considérant que la Commune de Crazannes a identifié un besoin de ponton et de cale de mise à l'eau depuis une dizaine d'année, répondant ainsi aux attentes et problématiques de la plaisance, de la pêche et des contraintes environnementales,

Considérant l'inscription de ce projet au Contrat de Ruralité signé avec l'Etat le 19/07/2017,

Monsieur le Président demande l'autorisation aux membres du Conseil Communautaire pour effectuer toutes les demandes de subventions dans lesquelles ce projet pourrait s'inscrire et toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation de ce projet.

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil le plan de financement actualisé pour la réalisation de cet équipement :

CHARGES		PRODUITS	
Etude	3 500 €	Etat DETR 25%	46 986,38 €
Installation chantier	18 500 €	Etat DSIL	9397,29 €
Ponton	57 192,65 €	Département 17 - 30%	56 383,66 €
Rampe mise à l'eau	39 638,25 €	Région Nouvelle-Aquitaine 20%	37 589,10 €
Equipements	44 600 €	Autofinancement	37 589,10 €
Divers	24 514,63 €		
TOTAL HT	187 945,53 €	TOTAL HT	187 945,53 €

Adopté à l'unanimité.

A Saint Porchaire, le 09 octobre 2019



Sylvain BARREAUD



**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 OCTOBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 9 octobre à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint-Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,
Mme RIVIERE M., Mrs GRENON J.C, GAILLARD G., MACHEFERT P., MAYAU D., Vice-Présidents,
Mmes. BARRET MH., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S., SIGNAT L, BOURSIQUOT N., SCHNEIDER C., TURGNE D. Mrs FRANÇOIS D., GACHET P., LOUVET C, STAUDER J.D, GANDAUBER G., MICHAUD J., RAFFE, D. LUTARD J., BACHEREAU P., GAILLOT J.P, BERNARD D, MAJEAU S., POCH P., TIREAU D., VIDAL P.

Excusés : Mmes ANDRE L., BOULOUMOU M.C, DUCAYLA C., Mrs DOUBLET M., ROBERT M. (Pouvoir à M. RAFFE D.)

Date de la convocation : 1 octobre 2019

Présents : 28

Secrétaire de séance : Monique RIVIERE

ASSOCIATION LE SAS : CONVENTION 2019

Suite à l'exposé de Monsieur Machefert, Vice-Président en charge du suivi de l'intervention du « Sas » sur notre territoire, rappelant aux membres du Conseil les communes qui ont bénéficié de cette action en 2019, à savoir :

- Les Essards – restauration du monument aux morts – 1 mois
- Plassay – restauration des façades de l'église tranche 3 – 2 mois
- Port d'Envaux – diagnostic sur le lavoir – 0,5 mois
- Port d'Envaux – restauration de l'intérieur de l'église – 1 mois
- Soullignottes – restauration de l'église – 1,5 mois (ces travaux seront probablement effectués tout début 2020, pour la convention 2019),

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil Communautaire la signature de la convention 2019 avec l'association Le Sas ainsi que l'ouverture de crédits à hauteur de 30 000 euros correspondant aux 6 mois de travaux.

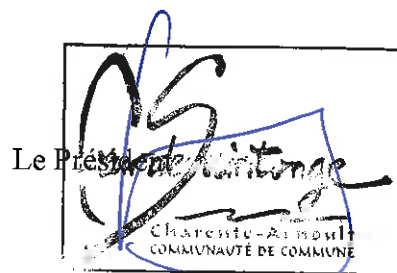
Adopté à l'unanimité.

A Saint Porchaire, le 09 octobre 2019

REÇU

17 OCT. 2019

Sous-Préfecture
de SAINTES



Sylvain BARREAUD



**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 OCTOBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 9 octobre à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint-Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,

Mme RIVIERE M., Mrs GRENON J.C, GAILLARD G., MACHEFERT P., MAYAU D., Vice-Présidents,
Mmes. BARRET MH., GUIBERTEAU C., BOURSQUOT S., SIGNAT L, BOURSQUOT N., SCHNEIDER C., TURGNE D. Mrs FRANÇOIS D., GACHET P., LOUVET C, STAUDER J.D, GANDAUBER G., MICHAUD J., RAFFE, D. LUTARD J., BACHEREAU P., GAILLOT J.P, BERNARD D, MAJEAU S., POCH P., TIREAU D., VIDAL P.

Excusés : Mmes ANDRE L., BOULOUMOU M.C, DUCAYLA C., Mrs DOUBLET M., ROBERT M. (Pouvoir à M. RAFFE D.)

Date de la convocation : 1 octobre 2019

Présents : 28

Secrétaire de séance : Monique RIVIERE

GALAXIE DES PIERRES LEVEES : PLAN DE FINANCEMENT.

Suite à l'exposé de Monsieur le Président concernant le projet structurant touristique et culturel pour le territoire « La Galaxie des Pierres Levées », il soumet à l'approbation des membres du Conseil le plan de financement suivant pour sa réalisation :

CHARGES HT		PRODUITS HT		
Ingénierie	69 500,00 €	ETAT	DETR 25%	286 675,00 €
Travaux	657 200,00 €	DEPARTEMENT 17	30%	344 010,00 €
Acquisitions et installations	420 000,00 €	REGION NOUVELLE AQUITAINE	20%	229 340,00 €
		LEADER	5%	57 335,00 €
		CDC AUTOFINANCEMENT 20%		229 340,00 €
TOTAL	1 146 700,00 €	TOTAL		1 146 700,00 €

Adopté à l'unanimité.

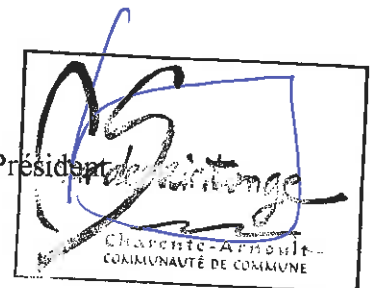
A Saint Porchaire, le 09 octobre 2019

REÇU

17 OCT. 2019

Sous-Préfecture
de SAINTES

Le Président



Sylvain BARREAUD



**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 OCTOBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 9 octobre à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint-Porchaire.

PRÉSENTS : M. BARREAUD, Président,

Mme RIVIERE M., Mrs GRENON J.C, GAILLARD G., MACHEFERT P., MAYAU D., Vice-Présidents,
Mmes. BARRET MH., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S., SIGNAT L, BOURSIQUOT N., SCHNEIDER C., TURGNE D. Mrs FRANÇOIS D., GACHET P., LOUVET C, STAUDER J.D, GANDAUBER G., MICHAUD J., RAFFE, D. LUTARD J., BACHEREAU P., GAILLOT J.P, BERNARD D, MAJEAU S., POCH P., TIREAU D., VIDAL P.

Excusés : Mmes ANDRE L., BOULOUMOU M.C, DUCAYLA C., Mrs DOUBLET M., ROBERT M. (Pouvoir à M. RAFFE D.)

Date de la convocation : 1 octobre 2019

Présents : 28

Secrétaire de séance : Monique RIVIERE

COMPETENCE VOIRIE – MARCHE A BON DE COMMANDE 2020

Monsieur le Président informe les membres du Conseil que le marché concernant la voirie communautaire pour l'année 2019 est arrivé à son terme. Il rappelle que le Syndicat de Voirie de la Charente-Maritime a été maître d'œuvre pour ce marché.

Monsieur le Président rappelle également aux membres du Conseil que, suite à la commission voirie du 11 septembre 2019, les membres de la commission élargie à l'ensemble des maires, ont souhaité relancer les conditions du marché à bon de commande pour l'année 2020 avec l'accompagnement du Syndicat de la Voirie pour la mise en œuvre du marché et l'analyse des offres. Leur accompagnement sur les autres missions resterait optionnel (chiffrage, suivi de travaux, réception). La commission propose la reconduction du marché à bon de commande avec maintien des 3 lots géographiques pour une année.

Les conditions proposées par le Syndicat de la Voirie font l'objet d'une convention. Monsieur Le Président sollicite l'approbation des membres du Conseil pour signer l'ensemble des actes et effectuer l'ensemble des démarches permettant la mise en place du marché à bon de commande pour l'année 2020.

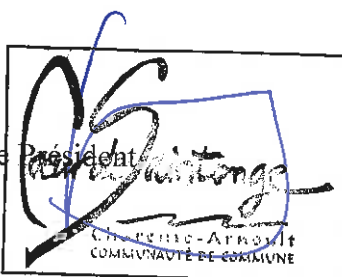
Adopté à l'unanimité.

A Saint Porchaire, le 09 octobre 2019

REÇU

17 OCT. 2019

Sous-Préfecture
de SAINTES

Le Président

CHARENTAINE-ARROU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNE

Sylvain BARREAUD

BP 23 Place Eugène Bézier
17250 SAINT PORCHAIRE



**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 OCTOBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 9 octobre à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint-Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,

Mme RIVIERE M., Mrs GRENON J.C, GAILLARD G., MACHEFERT P., MAYAU D., Vice-Présidents,
Mmes. BARRET MH., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S., SIGNAT L, BOURSIQUOT N., SCHNEIDER C., TURGNE D. Mrs FRANÇOIS D., GACHET P., LOUVET C, STAUDER J.D, GANDAUBER G., MICHAUD J., RAFFE, D. LUTARD J., BACHEREAU P., GAILLOT J.P, BERNARD D, MAJEAU S., POCH P., TIREAU D., VIDAL P.

Excusés : Mmes ANDRE L., BOULOUMOU M.C, DUCAYLA C., Mrs DOUBLET M., ROBERT M. (Pouvoir à M. RAFFE D.)

Date de la convocation : 1 octobre 2019

Présents : 28

Secrétaire de séance : Monique RIVIERE

ADMISSION EN NON-VALEURS 2019

Sur sollicitation de Monsieur le Receveur, Monsieur le Président propose de délibérer sur les admissions en non-valeurs pour un montant de 49 998.07€.

Adopté à l'unanimité.

A Saint Porchaire, le 09 octobre 2019

REÇU
17 OCT. 2019
Sous-Préfecture
de SAINTES

Le Président

Sylvain BARREAUD



**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 OCTOBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 9 octobre à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint-Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,

Mme RIVIERE M., Mrs GRENON J.C, GAILLARD G., MACHEFERT P., MAYAU D., Vice-Présidents.
Mmes. BARRET MH., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S., SIGNAT L., BOURSIQUOT N., SCHNEIDER C., TURGNE D. Mrs FRANÇOIS D., GACHET P., LOUVET C., STAUDER J.D, GANDAUBER G., MICHAUD J., RAFFE, D. LUTARD J., BACHEREAU P., GAILLOT J.P, BERNARD D, MAJEAU S., POCH P., TIREAU D., VIDAL P.

Excusés : Mmes ANDRE L., BOULOUMOU M.C, DUCAYLA C., Mrs DOUBLET M., ROBERT M. (Pouvoir à M. RAFFE D.)

Date de la convocation : 1 octobre 2019

Présents : 28

Secrétaire de séance : Monique RIVIERE

FLOW VELO : ENTRETIEN ET SOLLICITATION DU DEPARTEMENT

Monsieur le Président soumet à l'approbation du Conseil la remise en état de la piste cyclable Flow Vélo pour l'année 2019 et demande son autorisation pour solliciter le soutien du Département de la Charente-Maritime pour un montant de 8 618 € correspondant aux années 2018 et 2019.

Les tableaux reprennent l'ensemble des dépenses:

ENTRETIEN 2018	COUT HT	AIDE CG17
VOIE PROPRE 70%	2874.8	2012.36
VOIE PARTAGEE 50%	3533.51	1766.76
TOTAL	6408.31	3779

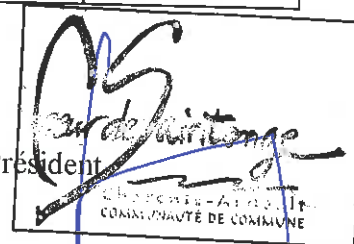
ENTRETIEN 2019	COUT HT	AIDE CG17
VOIE PROPRE 70%	2558.32	1790.82
VOIE PARTAGEE 50%	6096.84	3048.42
TOTAL	8655.16	4839

REÇU

17 OCT. 2019

Sous-Préfecture
de SAINTES

Le Président



Sylvain BARREAUD

Adopté à l'unanimité.

A Saint Porchaire, le 09 octobre 2019



REÇU

17 OCT. 2019

Sous-Préfecture
de SAINTES

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 OCTOBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 9 octobre à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint-Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,

Mme RIVIERE M., Mrs GRENON J.C. GAILLARD G., MACHEFERT P., MAYAU D., Vice-Présidents,
Mmes. BARRET MH., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S., SIGNAT L., BOURSIQUOT N., SCHNEIDER C., TURGNE D. Mrs FRANÇOIS D., GACHET P., LOUVET C., STAUDER J.D, GANDAUBER G., MICHAUD J., RAFFE, D. LUTARD J., BACHEREAU P., GAILLOT J.P, BERNARD D, MAJEAU S., POCH P., TIREAU D., VIDAL P.

Excusés : Mmes ANDRE L., BOULOUMOU M.C, DUCAYLA C., Mrs DOUBLET M., ROBERT M. (Pouvoir à M. RAFFE D.)

Date de la convocation : 1 octobre 2019

Présents : 28

Secrétaire de séance : Monique RIVIERE

PEAC : PERSPECTIVES 2019-2020 – SOLLICITATION DE LA DRAC

Monsieur le Président soumet aux membres du Conseil le tableau ci-dessous faisant état des actions à venir et des budgets prévisionnels pour 2019-2020 des Parcours d'Education Artistique et Culturelle, initiés en 2016 et conventionnés avec la Direction Régionale des affaires Culturelles, L'Education Nationale et la Caisse d'Allocation Familiale 17.

PARCOURS	PUBLIC	ARTISTE + THEMATIQUE	BUDGET prévisionnel
« PETITE ENFANCE »	RAM, crèche, halte-garderie, LAEP	Arts visuels/arts plastiques, Emmanuelle Marquis, compagnie « Carré blanc sur fond bleu », nouvelle création "A la recherche de Pablo".	7 000€
« MFR DE PONT L'ABBE D'ARNOULT »	4èmes et BAC PRO de la MFR + enseignants	Compagnie Pantoum (Jarnac) autour du théâtre et de la vidéo avec leur projet « théâtre et bout de ficelle ».	4 000 €
« PARCOURS COLLEGE »	Un niveau du collège (env. 150 élèves) Les enseignants de français et d'histoire dont la référente culture	Parcours en partenariat avec l'Abbaye de Trizay – A la découverte de l'Art Roman et de son Bestiaire fantastique avec Jane Sullivan.	6 000€

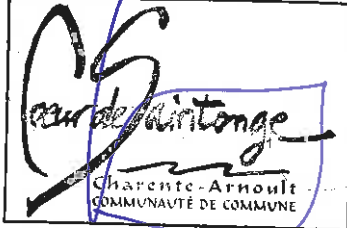
« DU SPECTACLE PLEIN LES MIRETTES »	Toutes les écoles CDC (CP à CE2) : 750 élèves et 100 accompagnateurs Représentation Familiales 250 50 enseignants formés	La Compagnie "La vie est ailleurs" de La Rochelle, avec le spectacle La Princesse au petit pois. Axe de travail : théâtre, arts plastiques, percussions corporelles. avec les artistes de cette compagnie, ainsi que la compagnie Coyote Minute et Hélène Guibelin. Formation avec l'Education Nationale	18 500€
« APPEL A PROJETS » (attribuer un soutien aux porteurs de projet EAC de la cdc)	Ecoles niveau cycle 1, cycle 2, centres de loisirs, secteur jeunes, projet CLAS du collège et des écoles.	Mise en lien entre ces structures éducatives et les structures et artistes, prioritairement issues du territoire de la CDC, proposant des actions culturelles alliant pratique, diffusion et formation culturelle.	15 000 € 15 projets à 1000 € environ
TOTAL prévisionnel	1 500 enfants/ jeunes 600 parents/adultes 80 professionnels	5 parcours en 2019-2020	50 000 € (25 000 € CDC + 25 000 DRAC)

Monsieur le Président demande également l'autorisation des membres du Conseil pour solliciter le soutien de la Direction Régionale des affaires Culturelles (DRAC) pour les parcours EAC 2019-2020.

Adopté à l'unanimité.

A Saint Porchaire, le 09 octobre 2019

Le Président



Sylvain BARREAUD

REÇU

17 OCT. 2019

Sous-Préfecture
de SAINTES



**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 OCTOBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 9 octobre à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint-Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,

Mme RIVIERE M., Mrs GRENON J.C, GAILLARD G., MACHEFERT P., MAYAU D., Vice-Présidents,
Mmes. BARRET MH., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S., SIGNAT L., BOURSIQUOT N., SCHNEIDER C., TURGNE D. Mrs FRANÇOIS D., GACHET P., LOUVET C, STAUDER J.D, GANDAUBER G., MICHAUD J., RAFFE, D. LUTARD J., BACHEREAU P., GAILLOT J.P, BERNARD D, MAJEAU S., POCH P., TIREAU D., VIDAL P.

Excusés : Mmes ANDRE L., BOULOUMOU M.C, DUCAYLA C., Mrs DOUBLET M., ROBERT M. (Pouvoir à M. RAFFE D.)

Date de la convocation : 1 octobre 2019

Présents : 28

Secrétaire de séance : Monique RIVIERE

PEAC 2019-2020 : PARCOURS « APPEL A PROJETS »

Monsieur le Président soumet à l'approbation du Conseil la mise en place des parcours EAC sous la forme « appel à projets », permettant aux différentes structures liées à l'enfance et aux écoles de la Communauté de Communes Cœur de Saintonge, de proposer un projet d'accès à la culture pouvant être soutenu jusqu'à 1 000 €.

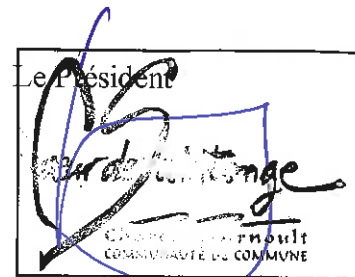
Adopté à l'unanimité.

A Saint Porchaire, le 09 octobre 2019

REÇU

17 OCT. 2019

Sous-Préfecture
de SAINTES



Sylvain BARREAUD

